

Virement de la prestation de libre passage/de sortie

Remarque pour la personne assurée

Lors de la sortie de l'ancienne institution de prévoyance, vous avez en principe droit à une prestation de libre passage (aussi appelée prestation de sortie). Cet avoir provenant de la prévoyance professionnelle (2^e pilier) est constitué de vos contributions d'employé, des contributions de l'employeur, d'éventuels rachats personnels, des intérêts, etc. Il est possible que votre prestation de libre passage ou une partie de celle-ci soit conservée sur un compte de libre passage ou dans une police de libre passage.

Du fait que vous soyez désormais assuré chez comPlan, la loi prescrit (selon art. 3 al. 1 LFLP) que votre prestation de libre passage doit être transféré à comPlan. **Veillez transmettre ce formulaire dûment complété et signé à votre ancienne institution prévoyance afin que le virement à comPlan soit effectué.** Après réception de l'avoir, comPlan créditera le montant à votre compte vieillesse individuel et vous remettra un certificat de prévoyance actualisé. L'avoir est rémunéré au plus tôt à partir de la date de votre entrée chez comPlan.

Plusieurs institutions de prévoyance détiennent-elles vos prestations de libre passage ? Des exemplaires supplémentaires de ce formulaire se trouvent sous www.pk-complan.ch/bienvenue.

Vous ne savez pas où vos avoirs de la prévoyance professionnelle se trouvent ? Adressez-vous à l'organe central du 2^e Pilier (www.zentralstelle.ch).

Souhaitez-vous transférer à comPlan uniquement la partie de votre prestation de libre passage nécessaire à l'achat de la totalité des prestations réglementaires ? Veuillez prendre contact avec nous.

Identité

Nom Prénom

Adresse

Numéro AVS Date de naissance

Numéro de téléphone.....

Ancien employeur (évent. numéro de contrat).....

ou numéro du compte de libre passage/de la police de libre passage

Ordre de virement à l'ancienne institution de prévoyance

Veillez virer l'entier de ma prestation de libre passage comme suit :

Banque **Credit Suisse, 8070 Zurich (no de clearing 4835, compte postal no 80-500-4)**
IBAN **CH72 0483 5096 2103 9100 2**
Au bénéfice de **comPlan, Stadtbachstrasse 36, 3012 Berne**
Motif du paiement **Nom, numéro AVS, part LPP du montant viré**

L'ancienne institution de prévoyance est priée d'envoyer une copie du décompte de sortie à comPlan, Stadtbachstrasse 36, 3012 Berne. Merci beaucoup.

Date et lieu Signature

A transmettre à l'ancienne institution de prévoyance